**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 72 (1984)

**Heft:** [10]

Artikel: Alliance internationale des femmes : l'obsession du "Sonderfall

Schweiz"

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-277306

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **ELECTIONS AU CANADA**

## LA LUTTE DES AMERINDIENNES

La campagne électorale qui s'est terminée par la victoire, le 4 septembre, à une forte majorité, de l'opposition conservatrice a permis aux femmes canadiennes de faire entendre leurs revendications, tout spécialement au cours d'un débat télévisé où elles avaient réuni les trois candidats au poste de premier ministre. Elles ont obtenu des promesses concrètes, sur le paiement des pensions alimentaires, sur la continuation des programmes sociaux, sur la lutte contre la pornographie... Il reste au nouveau ministre à tenir ses engagements.

Mais que va-t-il se passer pour les oubliées de toujours, les femmes indiennes ayant épousé un Blanc, dont le gouvernement sortant avait promis de s'occuper? Victimes d'une injustice scandaleuse, ces femmes revendiquent de retrouver leur statut d'indiennes, qu'elles perdent par leur mariage, se trouvant ainsi exclues avec leurs enfants des réserves. L'homme indien qui épouse une blanche garde son statut, pour lui et pour ses enfants. Pour obtenir justice, c'està-dire une modification de l'Indian Act

qui a codifié cette inégalité, ces femmes doivent lutter contre l'apathie des députés et de surcroît contre l'opposition des chefs indiens eux-mêmes qui craignent de voir leurs réserves envahies par des familles mixtes, présentant un danger pour le patrimoine et l'héritage culturel indiens. Ils craignent en outre que l'influence des nouveaux venus — 40 000 environ sur une population indienne de 325 000 — n'aboutisse à la vente des terres des réserves, très convoitées par les promoteurs... Ils proposent donc d'accepter une modification de l'Indian Act, mais pour l'avenir seulement.

Les groupements féministes canadiens soutiennent la revendication des indiennes. Il faut espérer l'on verra disparaître cette injustice, en contradiction avec la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies et avec la nouvelle Constitution canadienne rapatriée récemment. Faisons confiance aux femmes indiennes qui désirent tant retrouver leurs droits perdus pour protéger leur patrimoine et leurs traditions retrouvés.

Odile Gordon-Lennox

## **HUMOUR INDIEN**

L'Unesco prépare pour 1985, dernière année de la Décennie de la Femme, un livre sur les discriminations à l'égard des filles dans les livres d'école et les livres pour enfants. On la retrouve partout, selon une enquête faite dans des pays aussi différents que la Chine, l'Inde, Koweit, la Norvège, le Pérou, l'Ukraine, les Etats-Unis, la France, la Zambie.

Rassurez-vous: on ne trouvera pas seulement des chiffres dans le livre de l'Unesco. A preuve cette petite histoire donnée à titre d'exemple par le Conseil national indien de la recherche pédagogique:

Mme Lal donne un grand dîner. On discute pour savoir si les hommes sont ou non plus courageux que les femmes. Soudain Mme Lal blêmit. Elle fait signe à un serviteur d'apporter un bol de lait et lance le contenu sur le marbre de la véranda. Tout le monde comprend qu'elle cherche à y attirer un serpent. Un grand cobra sort de dessous la table. Un colonel requiert l'immobilité, il sort discrètement un pistolet de sa poche et vise le cobra lorsque celui-ci atteint la flaque de lait. On s'exclame sur le courage du colonel. Mais celui-ci demande à Mme Lal comment elle a su qu'il y avait un serpent sous la table. Réponse accompagnée d'un léger sourire : « Il a passé sur mon pied. »

> (Service de presse de la Commission suisse pour l'Unesco, 3003 Berne)



## L'OBSESSION DU «SONDERFALL SCHWEIZ»

Nous avons présenté récemment dans FS les activités du Conseil International des Femmes (cf. notre numéro d'avril 1984). Il nous a paru intéressant de faire connaître également celles de l'Alliance Internationale des Femmes, dont l'Association pour les Droits de la Femme est la branche suisse. Plutôt que de revenir sur des questions de structure, qui ne diffèrent guère entre deux grandes organisations faîtières féminines, nous avons préféré recueillir les impressions de Irmgard Rimondini, vice-présidente de l'AIF et représentante de cette organisation auprès de l'ONU.

« Il s'agit, nous a-t-elle dit, d'un travail astreignant, mais passionnant, parce que c'est une fenêtre ouverte sur le monde. Pour nos branches nationales, c'est une source de renseignements précieu-



Angelique Merasty, artisane indienne du Saskatchewan

se. L'affiliation à l'AIF leur est un appui auprès de leur gouvernement. D'autre part, avec le statut consultatif A dont nous bénéficions comme le CIF, nous pouvons faire des déclarations devant certains organes des Nations Unies et y présenter le point de vue des femmes.

Comme Suissesse, je me heurte à deux difficultés :

- la première, c'est que les Suisses, qui sont très bien renseignés sur ce qui se passe à l'étranger, ne se sentent pas concernés. Ils sont obsédés par le « Sonderfall Schweiz » et par leurs propres problèmes. C'est très difficile de les sensibiliser aux problèmes plus graves des autres pays,
- la deuxième, c'est que la jeune génération en Suisse ne s'intéresse en général plus guère aux questions féminines. Nous avons acquis le droit de vote et l'égalité, cela semble suffire. Cela se traduit dans mon activité par la difficulté de trouver des forces jeunes pour m'aider et préparer la relève.

Cette tâche de sensibilisation aux responsabilités internationales est donc pour moi un des aspects les plus importants de mon activité. »

Malheureusement, il n'existe pas de recette miracle...

Propos recueillis par Perle Bugnion-Secretan

## BOSTON: LA BIBLIOTHEQUE DE NOS REVES

La Bibliothèque Schlesinger installée à Boston dans le fameux collège de Radcliff, vient de fêter ses 40 ans. Lancée par un couple de mécènes féministes, elle n'a cessé de s'enrichir de trésors retrouvés dans des galetas ou de vieux secrétaires, et elle les fait revivre : livres de recettes de grand'mère (« prenez 12 œufs...») mais aussi ceux de femmes noires du Sud ; journaux intimes, lettres d'amour, mais aussi procès-verbaux des premiers comités de suffragettes, archives d'organisations féminines, coupures de journaux sur l'activité des femmes dans la politique, l'économie ou les œuvres charitables, livres féministes, etc. On ne peut pas faire l'histoire sans documents, et tout document éclaire un aspect particulier du passé. Bref, la Bibliothèque Schlesinger cherche à rassembler tout ce qui raconte « l'histoire sociale » des femmes, son évolution, son impact sur la vie en général, tout ce qui a été écrit par des femmes américaines ou sur la femme américaine.

Scientifiquement organisée, considérée de niveau universitaire, accueillant aujourd'hui une moyenne de 5 000 cher-

cheurs par an, elle a prouvé qu'elle est un magnifique instrument pour le développement du féminisme aux Etats-Unis et spécialement pour les Women's Studies qui fleurissent partout. Car son objectif n'est pas seulement de « conserver le passé », mais en le conservant « de servir l'avenir ». — (pbs)

## « LE TRIBUNAL » D'AMSTERDAM

# CONTROLER LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE

« Tous les programmes visant à contrôler la croissance démographique ignorent le droit des femmes à contrôler leur propre fertilité ». Cette condamnation générale est l'une des conclusions énoncées par le Tribunal-Meeting sur les droits des femmes relatifs à la reproduction. Cette réunion s'est tenue à Amsterdam, du 22 au 28 juillet dernier. Des femmes de toutes les régions du monde sont venues présenter leur témoignage, dans une atmosphère enthousiaste et politisée. Organisé par ICASC (International Contraception, Abortion and Sterilisation Campaign) et par We Women Demand (Hollande), ce tribunal a donné un son de cloche bien différent de celui de la Conférence des Nations Unies sur la population (Mexico, août 1984). L'idéologie et les méthodes adoptées par la majorité des Gouvernements ont été fortement critiquées. S'il est admis que la croissance démographique de nombreux pays du tiers monde doit diminuer immédiatement, pour que le développement ne soit pas lettre morte, le lien entre ces deux données peut être envisagé de différentes manières. Par exemple, au Brésil, selon une déléguée, si le taux de croissance démographique a diminué, ce n'est pas le résultat des campagnes de limitation des naissances menées par le Gouvernement, mais l'effet d'un changement dans les priorités et les besoins, dû à l'industrialisation.

Plusieurs pays ont une politique raciste de contrôle de la population. Les femmes Tamil de Sri Lanka donnèrent des précisions sur les stérilisations forcées ou pratiquées sans que la femme en soit informée. L'Afrique du Sud, et certains pays d'Amérique centrale furent dénoncés pour leurs tentatives de génocide.

Trop souvent, les femmes sont considérées comme des machines manipulées pour produire ou ne plus produire des enfants, tout cela déguisé sous l'étiquette de « faire participer les femmes au développement ». Ce développement ne

favorise pas l'émancipation des femmes et ne leur donne pas le droit de contrôler leur corps et leur vie.

Quel est l'effet des contraceptifs hormonaux sur la santé des femmes ? Plusieurs furent attaqués pour leurs effets secondaires négatifs qui souvent ne sont pas expliqués aux femmes. Souvent aussi aucune infrastructure n'est prévue pour suivre et assister ces femmes...

Les femmes sont donc toujours très vulnérables et seule une meilleure information et la possibilité de choisir leur méthode contraceptive peut garantir leur santé et leur émancipation.

La prochaine conférence sur le sujet est prévue pour 1986, au Japon ou à Costa Rica. Le rapport de la conférence d'Amsterdam sera disponible en 1985 chez ISIS, via S. Maria dell'Anima 30, 00186 Rome, Italie.

Odile Gordon-Lennox

## SEMINAIRE ANTI-APARTHEID

Deux déléguées noires d'Afrique du Sud, représentant l'African National Congress viendront à Genève pour participer au séminaire qui aura lieu du 17 au 19 octobre prochain, au Palais des Nations. Vous êtes invitées à rencontrer ces deux déléguées personnellement au cours de deux soirées organisées par le Mouvement Anti-Apartheid. Un film remarquable précédera la discussion: « Vous trouvez un roc » (Quand vous touchez la femme) paroles d'une chanson d'Afrique du Sud.

La soirée de Genève aura lieu le 9 octobre à 20 h 30, à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais ; celle de Lausanne, le 15 octobre à 20 h 15, 6, Avenue Eglantine.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Mouvement Anti-Apartheid, tél. 022/32-43-62, le matin.

